

Le secret écrasant de « la Belgique de papa »

Le livre *Qui a tué Julien Lahaut?* (1) donne une lecture ahurissante de la situation en Belgique dans les années 1950. Trois historiens décrivent le *modus operandi* des assassins, dénouent leur réseau, démasquent les protecteurs et exposent le sabotage de l'enquête judiciaire. Un roman à suspense politique, qui tourne mal.

Walter Pauli (Knack) (2)

Tout commence le 18 août 1950. En cette chaude soirée d'été, Julien Lahaut, le président du parti communiste de Belgique (PCB), est criblé de balles par deux inconnus devant la porte de son domicile à Seraing, sous les yeux de sa femme et des voisins. Les tueurs, attendus par deux complices dans une voiture, disparaissent en direction du nord. Quelques jours plus tard, plus de 150.000 personnes suivent le cercueil de Julien Lahaut au cimetière de Seraing.

La presse met alors le meurtre en rapport avec le cri « Vive la République ! », lancé par quelques communistes parmi lesquels Lahaut, le 11 août 1950, lors de la prestation de serment de Baudouin en tant que prince royal. Lahaut, à 65 ans, était devenu une figure symbolique davantage qu'un politicien au pouvoir réel – ce qu'il avait été au cours des années 1920 et 1930, en tant que secrétaire de la fédération de la métallurgie socialiste et en tant que parlementaire du PCB. Au cours de la Seconde Guerre, Lahaut a connu les camps allemands: Neuengamme d'abord, puis Mauthausen. A son retour en Belgique, la direction du parti était entre les mains d'une nouvelle génération. Son élection comme président du parti fut perçue comme une demi-surprise. Pour les partis

communistes alignés sur Moscou, le titre de « président » était plutôt tabou : officiellement, on préférait une direction collective. Un comité central et un bureau politique tiraient les ficelles, tandis que le « Secrétaire général » était le véritable homme fort. Si Julien Lahaut devient quand-même le « président », il le doit surtout à son poids politique. Avoir un survivant des camps à sa direction accentuait le rôle majeur du parti dans la résistance, et surtout sa contribution à la « défense de la démocratie », ce qui était vers la fin des années 1940 d'un intérêt vital pour les partis communistes occidentaux. Plus la guerre froide s'intensifiait, plus les communistes se voyaient accusés d'être des « anti-démocrates ». Après l'éclatement de la guerre de Corée, le 25 juin 1950, des voix se sont élevées pour interdire les partis communistes, vus comme des alliés du nouvel ennemi : Moscou.

Un certain François Goossens

Mais qui a tué Julien Lahaut, et pourquoi ? Sa famille et la justice sont restées dans le brouillard pendant des décennies. Les résultats carrément médiocres de l'instruction résultaient des témoignages contradictoires immédiatement après le meurtre. En fonction de tel ou tel témoin, la voiture ayant assuré la fuite était soit « grande » soit, au contraire, « petite », et de couleur changeante.

En juin 1946, la section Quaregnon du PCB accueillait Julien Lahaut avec enthousiasme.

Des témoins mentionnaient soit une vieille Renault Juvaquatre ou une Peugeot « moderne ». D'autres, par contre, maintenaient avoir vu une voiture américaine, qu'ils croyaient être une « Ford ou une Studebaker ». En réalité, il s'agissait d'une Vanguard



CARCOB

grise, une voiture belgo-britannique peu connue dans le quartier ouvrier où vivait Lahaut. La plaque immatriculée 100.109 avait bien, un jour, appartenu à la société d'autocars Van Looy d'Ekeren, mais elle s'était perdue au cours de la guerre. L'arme du crime était un Colt 45, ce qui était alors l'arme la plus répandue. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin...

Des avancées plus rapides auraient pourtant été possibles. Le 3 octobre 1950, le juge d'instruction René Louppe recevait une note de la Sûreté de l'État, qui attirait son attention sur deux suspects potentiels. L'un, André Verbrugge, avait confié quelque part en France qu'il était recherché en Belgique dans le cadre du meurtre sur Julien Lahaut. Plus loin dans la note, la Sûreté de l'État mentionne qu'un « certain nommé Goossens François », agent d'assurances de Halle, se vantait d'avoir participé au meurtre. Cette dernière information se révéla exacte par la suite.

Lorsque le livre *De moord op Lahaut* paraît en 1985, les auteurs, Etienne

Verhoeven et Rudi Van Doorslaer, identifient Goossens comme l'un des assassins. En concertation avec sa famille (Goossens était décédé en 1977), ils le mentionnaient sous le nom de code « Adolphe ». Ce n'est qu'en 2003 que, jeune député à la chambre, Vincent Van Quickenborne (Open-VLD) rend public le vrai nom, découvert dans une autre note de la

est effectivement un agent d'assurances. En tant qu'ancien membre de la résistance, il dispose d'un permis de port d'arme. Et il conduit une voiture de type Vanguard. « *Sa fonction nécessite des déplacements innombrables à travers tout le pays ; il ne semble pas avoir de contacts avec des personnes suspectes ou des gens qui s'intéressent à la politique.* »

Qui a tué Julien Lahaut, et pourquoi ? Sa famille et la justice sont restées dans le brouillard pendant des décennies.

Sûreté de l'État. La question cruciale devient alors : pourquoi Goossens n'a-t-il pas été arrêté en 1950 ? Le juge d'instruction Louppe avait désigné le commissaire Joseph Dessaucy, de la police judiciaire de Liège, pour vérifier cette piste. Il estima tout de suite que Verbrugge était un fantaisiste. Le 4 novembre 1950, Dessaucy rédigeait son procès-verbal au sujet de Goossens. Le ton est rassurant : Goossens

Implicitement, Dessaucy lance une pique à la Sûreté de l'État en décrivant Goossens comme « un caractère assez exubérant et vantard, et qui n'hésiterait pas à se rendre intéressant en prétendant qu'il est lié à certaines affaires dont il n'a en réalité qu'une connaissance très limitée ». Conclusion : « A part une grande gueule, rien à signaler. » Le nom « Goossens » a donc été rayé de la liste des suspects. Dessaucy ne l'a même pas interrogé et son alibi n'a pas été contrôlé. Ce procès-verbal renvoie le juge d'instruction à la case départ.

Le commissaire Dessaucy avait-il écrit tout ce qu'il savait ? Dans les archives de la Sûreté de l'État, les auteurs du livre *Qui a tué Julien Lahaut ?*, Emmanuel Gerard, Widukind De Ridder et Françoise Muller, font une trouvaille remarquable : en 1949, la Sûreté de l'État avait pu mettre la main sur un carnet de notes de Goossens où celui-ci notait tous les détails de ses actes d'espionnage pour le compte d'un réseau non spécifié, ainsi que les noms de code de ses contacts : il s'agissait de deux gendarmes, VHC et VHD.

VHC, alias Leopold Massant, avait changé de vie pour devenir le père Grégoire au couvent des conventuels à Halle. VHD désignait Alex Devillé qui était le fils de Jean-Nicolas Devillé, ex-résistant et populaire bourgmestre de Halle. Eugène Devillé, le frère d'Alex, a déclaré en 2007 dans le programme *Keerpunt* (Canvas, deuxième chaîne de la VRT) que c'était lui-même qui avait déchargé les premiers coups fatals sur Julien Lahaut, que François Goossens n'avait commencé à tirer qu'en battant en retraite, et que les deux hommes dans



⇒ la voiture ayant permis la fuite étaient son frère Alex et son futur beau-frère (Jan Hamelrijck).

Cet aveu est donc venu seulement plus d'un demi-siècle après le meurtre, bien que la documentation de la Sûreté de l'Etat contenait déjà des indications concrètes sur les coupables dès 1950. Mais, à cause du procès-verbal du commissaire Dessaucy, cette piste avait été sèchement

fausse piste.

Les troupes de choc d'André Moyen

André Moyen était un véritable Ardennais têtue. En 1934, au cours de son service militaire chez les chasseurs ardennais, il impressionne ses supérieurs par son intérêt pour les questions militaires internationales. Ses supérieurs le mettent en contact avec le major René Mampuy

allemand qui payait les Belges qui travaillaient pour l'occupant. (...) Selon André Moyen une équipe de choc avait abattu Anny Lalle, qui travaillait pour le service de renseignement allemand, avenue Deffré à Uccle. »

Frederika Stern demanda que soient contrôlés les antécédents de Moyen. Il avait décrit ses activités dans la résistance dans un livre appelé *Service 8*. Pour Stern, il n'y avait plus de doutes : les modes opératoires concordent. Lors de l'attaque sur sa personne, une voiture avait été utilisée, selon les témoins « une Vanguard standard 1950 grise ». Son avocat demanda à la justice liégeoise d'examiner si l'affaire Stern n'était pas la clé pour le meurtre de Lahaut.

Le parquet de Liège envoya à nouveau le commissaire Dessaucy en mission. Dans son procès-verbal au juge d'instruction, il conclut : « Nous n'avons pas trouvé d'indications qui permettent d'établir un lien entre l'attentat sur Lahaut Julien et l'acte d'agression dont Stern Frederika a été la victime. (...) Il faut remarquer que l'enquête du meurtre de Lahaut Julien n'a jamais signalé de Vanguard standard grise. »

Le juge d'instruction Louppe n'avancé donc pas d'un pouce. Selon les renseignements qu'il a obtenus, Moyen était un simple journaliste et, dans les dossiers Lahaut, il n'était pas question d'une Vanguard. Au sens strict, c'est exact. Mai, les auteurs de *Qui a tué Lahaut ?* s'interrogent : « L'homme qui en novembre 1950 avait enregistré l'information au sujet de François Goossens avec la mention d'une Vanguard standard grise était justement le commissaire Dessaucy. Celui qui notait en 1953 que dans l'affaire Lahaut il n'y avait pas de Vanguard standard était également le commissaire Dessaucy. Il aurait pu se souvenir de cette information au sujet de Goossens. Ou est-ce qu'il ne voulait pas s'en souvenir ? »

Les enquêteurs ne s'en doutent pas mais, avec André Moyen, ils tiennent la personne clé du meurtre de Lahaut.

évacuée.

Un an après le meurtre, l'enquête retrouve une nouvelle impulsion. Le 27 août 1951, à Schaerbeek, une certaine Frederika Stern est attaquée en pleine journée. On lui vole sa sacoche et sa serviette, et les agresseurs fuient dans une voiture belgo-britannique. Stern était employée de la librairie communiste *La Librairie du Monde entier*.

L'avocat de la veuve Lahaut écrit alors une lettre au tribunal, dans laquelle il mettait en lumière les parallélismes entre ce hold-up et le meurtre de Lahaut : « Un objectif anticommuniste, le caractère brutal, l'utilisation d'une voiture avec une fausse plaque d'immatriculation. »

Une année plus tard encore, l'affaire Stern gagne véritablement en intérêt. Une revue d'extrême droite, *Europe Amérique*, publie un article titré : « Les espions des Soviétiques à Bruxelles ». L'auteur, qui se faisait appeler « capitaine Freddy », y accuse six membres du PCB d'être des membres de la « cinquième colonne », et des Belges « ignobles ». Les six personnes portent plainte. Au cours d'une perquisition à la rédaction bruxelloise d'*Europe Amérique*, les enquêteurs trouvent des documents venant du sac à main de Mme Stern. Ils interrogent alors le « capitaine Freddy », André Moyen de son vrai nom.

Les enquêteurs ne s'en doutent pas mais, avec André Moyen, ils tiennent la personne clé du meurtre de Lahaut. Jusqu'à sa mort, en 2008, il continuera avec grand talent et beaucoup d'aplomb à minimiser son propre rôle, à mettre hors cause les véritables coupables, et à conduire les historiens et les journalistes sur une

du « deuxième bureau », la Sûreté militaire. Sous couvert de son tout premier pseudonyme de « Freddy Bastogne », il est envoyé plusieurs fois en mission en Allemagne nazie. Sur conseil de Mampuy, il déplace son attention vers l'espionnage soviétique en Belgique. Mampuy chante les louanges de Moyen, le qualifiant comme un « informateur extrêmement fiable », apte à « chaque forme secrète de contre-espionnage » et qui devait être « déployé en dehors des actions normales de la police et de la gendarmerie ».

Au cours de la Seconde Guerre, Moyen se retrouve dans le groupe de résistance Athos, une branche séparée (la « Ligne seize ») du très important « Réseau Zéro ». Zéro était un réseau de résistance de droite, voire d'extrême droite. Même la très fasciste Légion nationale de Paul Hoornaert collaborait avec Zéro. Le réseau Zéro était financé par des banquiers et des industriels parmi les plus importants du pays, comme le baron Paul de Launoit et le chevalier Marcel De Roover, tous deux de Brufina, la société mère de la Banque Bruxelles Lambert.

Lorsque Fernand Strubbe publia, en 1992, son œuvre de référence sur les services secrets belges (*Guerre secrète 40-45. Services secrets belges, 1940-1945*), il écrivit au sujet d'Athos : « A partir de septembre 1942 des troupes de choc armées ont été formées, qui se déplaçaient en voiture. Ces équipes étaient sous la direction d'André Moyen. Après des préparatifs précis, ils pénétraient en armes dans des endroits où ils s'emparaient de documents importants. (...) A Bruxelles, une équipe attaqua en plein jour dans la rue de Namur le service

Au moment où Lahaut a été assassiné, le policier Deloof n'a pas informé ses supérieurs. Pourquoi ?

Témoins silencieux

Ce n'est que dix ans plus tard, en 1961, qu'une nouvelle possibilité de percée de l'enquête se présente. Cette fois-ci il s'agit d'une piste anversoise. Le commissaire Alfred Van der Linden, chef de la section meurtres de la police judiciaire d'Anvers, découvre, dans le cadre d'une enquête sur un meurtre, une enquête vieille de quatorze ans d'un de ses collègues, l'inspecteur Germain Deloof. Ce dernier avait en 1947 mené une enquête préliminaire sur le Bloc Anti-Communiste belge (BACB). Dans ce dossier, Van der Linden découvre un courrier avec une information de mai 1948, avec la note écrite suivante attachée : « Lahaut-Seraing – l'attentat – pas d'accord – un de ces jours – pas de meurtres – la plaque de voiture serait communiquée. »

Suite à cela, l'inspecteur Deloof avait rédigé un rapport officiel au sujet du Bloc Anti-Communiste belge. La stupéfaction de Van der Linden fut énorme lorsqu'il lut ce rapport. Deloof ne disait pas un mot des plans (communiqués verbalement ?) de l'attentat. Pourquoi ? Même au moment où – deux ans plus tard - Lahaut était effectivement assassiné, le policier Deloof n'a pas informé ses supérieurs ou ses collègues liégeois. Pourquoi ?

Le commissaire Van der Linden alla de surprise en surprise : « Notre attention a été attirée par André Moyen, journaliste, et mieux connu sous le nom de Capitaine Freddy. Il gère une sorte de

du meurtre de Lahaut. Le président du Bloc Anti-Communiste belge était un certain Raf Van Os. Après le meurtre, Van Os est parti au Congo pour y travailler dans le Kivu comme planteur de café et comme restaurateur. Après l'indépendance, en 1960, il retourne en Belgique. Lors de son interrogatoire, Van Os raconte que le BACB d'antan devait recueillir des informations sur les communistes, informations qu'il coulait dans des rapports qu'il « livrait à quelqu'un du deuxième bureau ou du gouvernement ».

Van Os ne lâche pas de noms : « Des gens du gouvernement et des gens ... euh... impossible de dire. Je n'étais pas autorisé à les nommer dans le passé, je ne vois pas pourquoi je serais autorisé à les nommer maintenant. »

Comme les enquêteurs insistent, Van Os exige qu'on le laisse tranquille « sinon je vais en parler au président du CVP Van den Boeynants ».

Les interrogatoires ne mènent à rien. Les témoins se taisent. Aucune preuve matérielle n'est trouvée. Van der Linden soupçonnait beaucoup et

litticien du CVP, Albert De Vleeschauwer, un ultra-Léopoldiste qui était ministre de l'Intérieur jusqu'à quelques jours avant le meurtre de Lahaut. Lorsqu'il apprend la nouvelle du meurtre, De Vleeschauwer prend contact le même jour avec... André Moyen, qui devait l'aider à fuir secrètement vers la France. De Vleeschauwer craignait à son tour un attentat de vengeance.

Moyen lui a procuré une fausse carte d'identité au nom d'Albert de Vaux. Selon Govaerts, il y avait une bonne



Le 18 août 1950, devant la maison de Lahaut, qui vient d'être assassiné.

CARCOB

La police judiciaire, aussi bien à Bruxelles qu'à Anvers, savait bien qui était Moyen, ce qu'il faisait et ce qu'il pensait.

bureau de renseignements anticommuniste privé, au profit des grandes entreprises du commerce et de l'industrie (...) En 1954, l'activité de Moyen aurait été financée par un certain De Roover de la Banque de Bruxelles à Bruxelles. En tout cas, le capitaine Freddy est dépeint comme quelqu'un qui est capable de tout. On nous a avertis, lors du recueil d'informations ultérieures, qu'il fallait agir avec la plus grande perspicacité, car il avait travaillé autrefois avec toutes sortes de services policiers. »

Van der Linden a enquêté avec beaucoup d'énergie sur la piste anversoise

savait presque tout, mais il n'avait pas de preuves. Donc, aux débuts des années soixante, l'enquête judiciaire sur le meurtre de Lahaut s'éteint.

L'ex-ministre De Vleeschauwer en fuite

Il a fallu attendre les années quatre-vingts pour qu'un certain nombre de journalistes et d'historiens reprennent le fil. Un des faits les plus remarquables qui seront mis à jour se trouve dans la biographie remarquable que le journaliste de la VRT, Bert Govaerts, a réalisée sur le po-

raison pour ce pseudonyme, typique du génie d'espionnage de Moyen: « Il avait remarqué qu'Albert De Vleeschauwer portait des sous-vêtements avec ses initiales A.V. »

Dans un style véritablement *cloak and dagger*, un petit convoi composé d'une Jeep avec Moyen lui-même au volant, d'une Chevrolet et d'une Citroën se dirige ce 21 août 1950 vers un poste frontalier proche de Bouillon. La personne de contact qui attendait De Vleeschauwer, s'est identifiée en montrant la seconde moitié d'une fiche dont l'ex-ministre possédait l'autre moitié.

Pour les auteurs de *Qui a tué Julien Lahaut ?*, lorsque, en 2012, ils se trouvaient au début de leur recherche historique, l'une des tâches évidentes était de creuser le rôle exact de De Vleeschauwer. Ils voulaient savoir également ce qui était connu dans les cercles gouvernementaux au sujet de Moyen. Ayant appris que Moyen écrivait mensuellement des « rapports d'activités » et les envoyait en « haut lieu », ils ont voulu savoir ce qu'il

⇒ avait écrit en 1950, avant et après le meurtre de Lahaut.

Dans les papiers du Premier ministre Joseph Pholien (CVP-PSC), ils ont trouvé une note de la Sûreté de l'État de janvier 1951, avec un inventaire de tous les bureaux de renseignements. Sous la rubrique « services privés », on trouve tout en haut : « *La Banque de Bruxelles dispose d'un bureau de renseignements créé à l'initiative du*

destine, modelé sur son vieux groupe de résistance Athos. Sa clientèle faisait partie de la classe supérieure de la Belgique de papa.

Ainsi, on retrouve dans les archives de l'Union minière un rapport de réunion de 1949. Le ministre des colonies Pierre Wigny (CVP) a donné personnellement à André Moyen la mission de créer au Congo un réseau anti-subversif du nom de Crocodile. La personne de contact était le chef de cabinet Léon Bruneel. Celui-ci a remercié effectivement « *Monsieur Richard* » (encore un nom de code de Moyen) pour « *la réception des documents qui nous ont permis de nouer des contacts intéressants au Congo* ».

Parmi les agents que Moyen a recrutés pour Crocodile, il y avait des administrateurs de région et des fonctionnaires coloniaux, des employés de l'Union minière, et même le vicaire apostolique de Katanga, Monseigneur Felix de Hemptinne.

Mais un autre agent congolais de Moyen n'était autre que... Germain Deloof, l'inspecteur anversoïse au sujet duquel le commissaire Van der Linden avait découvert, en 1961, qu'il avait dûment oublié de mentionner les plans d'assassinat visant Lahaut !

militaire comme des mitrailleuses, des grenades à main et même des blindés. »

Ce que Van der Linden savait intuitivement depuis 1961 mais qu'il ne pouvait prouver, se trouvait depuis quinze ans noir sur blanc dans une note de la Sûreté de l'État : Moyen était le véritable chef du BACB, et François Goossens - l'assassin de Lahaut - travaillait pour lui.

Ce document n'est jamais arrivé chez Van der Linden, et pas davantage non plus chez le juge d'instruction de Liège. En parcourant les archives de la Police judiciaire, les chercheurs trouvent à leur grande surprise des dizaines, même des centaines de notes d'André Moyen, et ils constatent que la police s'est activée plusieurs fois sur la base de ses indications. La police judiciaire, aussi bien à Bruxelles qu'à Anvers, savait bien qui était Moyen, ce qu'il faisait et ce qu'il pensait. Mais quand le juge d'instruction Louppe demande des renseignements sur Moyen, la PJ ment sciemment et fait comme s'il s'agit seulement d'un journaliste. Même au sein de la cellule d'enquête Lahaut, Moyen avait un pion, probablement le commissaire Dessaucy.

LE SÉNAT ET L'ASSASSINAT DE LAHAUT : LE FLOP

Quel a été le suivi donné par le Sénat à ce livre, monumental travail d'enquête réalisé par le Ceges (1) ? Aucun, ou presque. Une conférence de presse, le 12 mai 2015, dans une petite salle à l'assistance clairsemée, et puis c'est tout... Une recherche dans les annales ne fait apparaître aucun document postérieur au 30 avril 2013. Depuis, nada ! La haute assemblée, qui a commandité cette enquête, ne semble pas trouver opportun de s'emparer de ses résultats. Peur de raviver des conflits mal enfouis ? Crainte de mettre en évidence les résonances contemporaines de cette vieille histoire ? Désintérêt et mépris pour ces lubies d'historiens ? En tout cas, une belle occasion manquée pour les sénateurs de donner du sens à leur fonction ! **G.B.**

(1) Ceges : Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines.

Baron Paul de Launoit et dirigé par Monsieur De Roover avec la collaboration des anciens généraux Keyaerts et Jadot. L'agent principal est André Moyen (...) Les autres agents sont issus du service Athos. »

Même dans les archives de la police judiciaire de Bruxelles, on trouve une note de juillet 1948 indiquant qu'André Moyen avait la « *Bru-fina (Banque de Bruxelles) et la Société Générale de Belgique parmi ses clients* ». Il leur fournissait « *surtout des renseignements au sujet des étrangers et des affaires politiques* ». L'information que fournissait Moyen à ses clients n'était ni innocente ni sans conséquence : « *Selon nous, une société de la région liégeoise aurait licencié son personnel marocain et algérien sur instigation de Moyen (...) parce qu'il les définissait en tant qu'émissaires d'une puissance étrangère en vue de la perturbation de l'ordre public.* »

Petit à petit, les trois historiens ont pu reconstruire le rayon d'action de Moyen, comment il a développé son réseau comme organisation clan-

Il ne fait aucun doute que le réseau de Moyen s'est infiltré chez les enquêteurs du meurtre de Lahaut.

Et un autre agent était exploitant de restaurant au Kivu... le président du BACB Raf Van Os !

Les pièces du puzzle sont maintenant au complet. Les historiens trouvent encore une note cruciale de la Sûreté de l'État. Le 12 novembre 1949, le commissaire anversoïse pour la sécurité, un certain A.V.F., décrivait le rayon d'action du Bloc Anti-Communiste belge : « *D'après nos sources, le BACB a été créé par André Moyen, alias capitaine Freddy.* » Son pilier à Anvers est « *Van Os Rafaël Pierre, administrateur de la division locale de la laiterie Stassano* ». Parmi les collaborateurs se trouve en premier lieu : « *Goossens Frans, assureur, habitant à Halle, et lequel apparemment ne recule devant n'importe aucune action qu'on lui ordonnerait éventuellement.* (...) *Goossens F. a ainsi déclaré que le BACB ici à Anvers pouvait disposer, le cas échéant, de toutes sortes de matériel*

Que le réseau de Moyen se soit infiltré chez les enquêteurs du meurtre de Lahaut, cela figure en outre noir sur blanc dans un autre document, qui est la proverbiale « *aiguille dans la botte de foin* » que les trois historiens recherchaient. Dans les archives du politicien CVP Albert De Vleeschauwer ils trouvent un exemplaire du rapport « *Activité du Réseau pendant le mois d'août* » (1950). Il est difficile de surestimer l'importance de cette note. André Moyen informait ses contacts sur les activités de son réseau. Il ne ménageait pas ses propos : « *L'exécution de Lahaut a démontré le laxisme du gouvernement. (...) Ceux qui ont agi sont d'avis qu'il est temps de réveiller les autorités, et vu qu'elles ne veulent pas entrer en action contre la cinquième colonne, ils le font à leur place. (...) Nous pouvons y ajouter que le groupe d'action qui se prononce ainsi finira sa liste jusqu'à ce que le gouvernement décide lui-même de mettre fin*

aux intrigues de la cinquième Colonne des Soviétiques. (...) Et on est déterminé de toucher les magistrats qui se montreraient trop zélés pour venger la mort ces "traîtres". (...) Nous faisons de cette façon rapport sans commentaire sur les idées qui vivent au sein de l'environnement que nous jugeons responsable de l'exécution de Lahaut. Il s'agit en tout cas d'un groupe apolitique et même anti-politique, patriotique et altruiste qui pensait initialement n'apparaître sur la scène qu'au moment de l'occupation par les Soviétiques. Il s'agit d'une forme de "synarchie" qui a ses pions dans les cercles le plus fermés et, dans le cas de Lahaut, jusque chez les enquêteurs. »

Les choses sont claires : Julien Lahaut n'a pas du tout été tué parce qu'il a crié « Vive la République ! ». Il a été exécuté parce qu'il était un communiste. Et par une organisation qu'André Moyen qualifie bizarrement de

« synarchie », terme désignant une forme d'oligarchie, un réseau avec des ramifications jusque dans les cercles les plus élevés de la société.

Les chercheurs découvrent ce rapport non seulement chez le politicien Albert De Vleeschauwer, mais

aussi dans les archives de Herman Robiliart. Oublié aujourd'hui, Robiliart dans l'après-guerre était l'un des plus importants capitaines de l'industrie et de la finance. Jusqu'à sa mort subite en 1963 Robiliart était

l'administrateur-délégué et donc le chef opérationnel de l'Union minière et il siégeait dans le comité de direction de la Société générale. Dans ses notes, Moyen appelle Herman Robiliart (Union Minière) et Marcel De Roover (Brufina) « les chefs ». Ils

Les choses sont claires : Julien Lahaut n'a pas du tout été tué parce qu'il a crié « Vive la République ! », mais parce qu'il était un communiste.

sont aussi ses bailleurs de fonds les plus importants.

En août 1944 déjà, quelques semaines avant la Libération, Gaston Blaise, le gouverneur de la Société générale adressait une note à Herman Robiliart : « Je pense qu'un service d'informations discret est plus nécessaire que jamais. Si vous êtes d'accord avec moi, nous devons y réfléchir plus concrètement. »

C'est donc pour le compte de l'Union minière que Herman Robiliart devient le financier le plus important de Moyen et qu'il met à sa disposition un bureau en plein centre de Bruxelles dans l'un des immeubles de l'Union minière. L'Union minière n'était pas le seul bailleur de fonds, la Brufina était un autre financier structurel. Occasionnellement, des transferts étaient faits par les ACEC ou par Les Forges de Zeebrugge.

Tous ces contacts de Moyen seront informés au cours du mois suivant le meurtre des motivations des assassins. Personne parmi ces hommes haut placés n'a même pensé en informer la justice. Le meurtre demeura irrésolu.

Cela permet à André Moyen de jouer jusqu'à sa mort un jeu de dupes sur le vrai rôle qu'il a joué à partir de son bureau bruxellois. L'immeuble où se trouvait son bureau existe encore de nos jours. Il se trouve dans la bien nommée rue des Comédiens, au numéro 14, et il est toujours la propriété d'Umicore, la nouvelle appellation de l'Union minière... □

(1) Qui a tué Julien Lahaut ? Les ombres de la guerre froide en Belgique, G. Emmanuel, W. De Ridder et F. Muller, Editions Renaissance du livre, 2015.

(2) Traduit du néerlandais avec l'aimable autorisation du magazine Knack.

